

FUTD 02

1985 MARS 1er

# Pierre Joxe: "La sécurité ou la décentralisation c'est aussi, c'est d'abord, de la politique"

« *L'UNITE* » : *Lorsqu'un homme politique de droite s'exclame « Paris ne deviendra pas Chicago », on est porté à croire que la sécurité des Parisiens est de plus en plus gravement menacée par le gangstérisme et les crimes de sang. Est-ce le cas ?*

PIERRE JOXE : J'ai un souvenir étrange. Cet automne, au moment où, à Paris, eut lieu une série d'assassinats de personnes âgées, je prenais connaissance de statistiques concluant à une baisse des homicides à Paris pour les neuf premiers mois de 1984. Je savais donc que, sauf surprise, il y aurait beaucoup moins d'assassinat en 1984 qu'en 1983. Pourtant les titres et les articles de plusieurs journaux étaient alarmistes. Et dans certains cas hystériques ! Que dire des déclarations que j'ai alors entendues !

Comment faire face à cet affolement, à ces tentatives d'affollement, sinon en rassurant les gens ? Nous avons donc déployé des forces de polices supplémentaires

dans les rues du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, le plus touché, tandis que la police judiciaire menait son travail comme il convient, dans la discréetion.

Puis les semaines ont passé, et la baisse de la délinquance et de la criminalité à Paris s'est trouvée confirmée par les statistiques : 174 assassinats pour 1984. C'est beaucoup trop, mais c'est près de 30 % de moins qu'en 1983, où l'on en avait décompté 226.

— *Et les années précédentes ?*

— ... C'est beaucoup moins que la moyenne des années antérieures, le record en la matière — 242 morts — se situant sous un autre septennat.

Ce qui est évident, c'est que la perception de la criminalité est passionnelle, parfois à la limite de l'absurde, de l'irrationnel. Au terme d'une dizaine d'années de croissance de la délinquance et de la criminalité, il faut un certain temps aux gens pour prendre conscience d'un retournement de tendance.

Aujourd'hui, je crois que nous entrons dans une période d'amélioration. J'espère qu'elle sera longue. En tout cas, je m'emploie à ce qu'il en soit ainsi. J'en parle moins que d'autres, mais j'agis davantage que ne l'on fait mes prédécesseurs au cours des années 70. Paris ne sera pas transformé en « Chicago » de cinéma.

— *Les statistiques indiquent que le total des infractions tend depuis deux ans à augmenter moins vite que dans le passé. On observe un coup de frein, un peu comme pour l'inflation.*

— Oui, je pense qu'on le croira d'autant plus aisément que je ne cherche pas à m'en attribuer le mérite : le début du retournement de tendance s'est en effet manifesté dès 1983.

Il se poursuit en 1984, J'espère qu'il se confirmera en 1985. Mais il est vrai qu'au cours des dix années antérieures le mouvement d'aggravation avait été impressionnant. Si l'on veut poursuivre

dans la bonne voie, il faut accroître nos efforts. De prévention et de répression. Une programmation pluriannuelle de modernisation de la police est à cet égard indispensable. Et je m'y emploie.

Je voudrais tout de même ajouter que les statistiques globales sont trompeuses dans la mesure où on additionne toutes sortes de crimes et de délits. Sur les 3 500 000 faits recensés en 84, il y a quelques centaines d'assassinats, des dizaines de milliers de délits relatifs aux prix, des centaines de milliers de chèques sans provision.

— *Justement certains vous ont reproché de faire disparaître des statistiques certains petits délits, ce qui aurait pour effet le tassement observé...*

— Je suis favorable à ce qu'on change la qualification juridique des chèques volés et d'autres délits de ce type. Pas pour dégonfler les statistiques mais pour permettre un meilleur emploi des forces de police, car cette dernière est la première utilisatrice de ces statistiques ! Elles lui permettent d'adapter son action, de tenir compte des évolutions.

Pour l'instant, rien n'a été changé dans l'élaboration des données chiffrées. Ceux qui affirment que nos statistiques sont fausses se trompent. Il est facile de le démontrer, car elles sont éditées et donc publiques année après année. Ou alors ils veulent tromper l'opinion ! Peut-on les empêcher de mentir ?

Ce qui est beaucoup plus intéressant que les chiffres globaux,

BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITÉ

c'est d'observer qu'en certains endroits, dans certaines villes et parfois dans certains départements, des améliorations spectaculaires ont lieu. Cela est flagrant partout où une politique de prévention a été entreprise, conformément aux conclusions du rapport Bonnemaison. C'est vrai à Epinay, chez Bonnemaison, dans son département, la Seine-Saint-Denis (voir reportage en page 23). C'est vrai ailleurs également. Un progrès est sensible là où la prévention a été organisée et là où les moyens de la police — et je pense aux méthodes plutôt qu'aux effectifs — ont été perfectionnés.

**— Lesquels ?**

— Un seul exemple : une organisation plus méthodique des tournées dans les endroits où les vols à la roulotte sont fréquents peut donner des résultats probants sur ce type de délinquance.

Bien entendu, c'est encore plus vrai lorsque ces deux instruments — prévention et perfectionnement des méthodes — ont été combinés. Lorsqu'il y a à la fois amélioration des conditions de travail et des méthodes de la police, participation des services sociaux, des services éducatifs et de différentes associations pour réfléchir et agir contre la délinquance, là on assiste à des décroissances considérables.

**— Cela suppose une modernisation de la police que vous avez d'ailleurs entreprise ?**

— Soyons précis : je veux l'accélérer. Car elle avait été mise en route il y a trois ans avec la création d'une direction de la formation des personnels la police. Cela peut paraître incroyable, mais en 1981, cette direction n'existe pas !

Cela signifie que depuis trois ans un nombre considérable de policiers de tout grade ont suivi un ou plusieurs stages de formation professionnelle. La formation permanente, avant, dans la police, n'existe pas. Les policiers recevaient uniquement une formation initiale très faible. Or, cette forma-

tion puis celle acquise sur le tas ne suffisent pas. Certaines organisations syndicales l'avaient bien compris. Il faut une formation continue systématique. C'est le premier axe de la modernisation et, sans doute, le plus important parce qu'il conditionne tous les autres.

**— Les autres, qu'est-ce que c'est ?**

— Les autres, ce sont d'abord les problèmes d'équipement. On ne peut pas demander à des gens de travailler avec ce qu'il convient, de moral, d'efficacité, de motivation, s'ils sont mal logés, s'ils sont installés dans les locaux vétustes et parfois insalubres, s'ils disposent de véhicules périmés, d'armes dépassées et d'un matériel de protection insuffisant ou inexistant. Tout ce qui manque en ce domaine, c'est ce qui aurait dû être fait depuis 20 ans.

**— Vous vous donnez combien de temps pour faire ce qui n'a pas été fait depuis 20 ans ?**

— Si l'on pense aux logements à fournir aux policiers et aux locaux de police, les commissariats, la triste vérité, c'est qu'il faudra une dizaine d'années pour voir le bout d'un programme d'autant plus important que le retard est énorme. En revanche, 4 ou 5 ans devraient suffire pour adapter les équipements.

**— Dans les équipements, vous comptez aussi les ordinateurs ?**

— Non, je parlais du retard à combler, d'équipements en quelque sorte classiques dont il aurait fallu doter la police, il y a plusieurs années. En ce qui concerne l'informatique, il n'y a pas véritablement de retard puisque les micro-ordinateurs n'existent que depuis peu de temps.

Aujourd'hui, les « micros » bon marché, faciles à utiliser, peuvent remplir des fonctions multiples allant de la gestion administrative classique jusqu'à l'organisation des tournées en passant par l'établissement des statistiques. Ils libèrent les personnels de tâches longues, répétitives qui ne sont pas des tâches de sécurité. Ils permettent donc une meilleure organisation du service. De plus stockant et triant des informations, ils aident les policiers dans leurs investigations.

**Reste le champ immense et**

vital des transmissions. Dans ce domaine, si la modernisation ne va pas très vite, la police sera en retard sur tout le monde, et d'abord sur les malfaiteurs. Pour éviter cela, j'ai multiplié, dans certains domaines, par dix, par vingt les dotations de l'année précédente.

Tout n'ira pas à cette vitesse, bien sûr. Inutile, par exemple d'investir en matériels si les personnels ne sont pas formés. Certaines des actions entreprises prendront plus de temps que d'autres, mais dans l'ensemble on va développer rapidement les moyens scientifiques et techniques de la police. Cela aura un effet immédiat sur le moral des fonctionnaires, et à terme la France pourra retrouver ce qu'elle a connu pendant un demi-siècle, c'est-à-dire la meilleure police d'Europe.

**— Ce qu'on attend surtout, c'est un surcroît d'efficacité de la police...**

— Là où la police est mieux équipée, mieux formée, donc mieux motivée, on assiste non seulement à une baisse de la délinquance et de la criminalité — c'est l'aspect préventif —, mais également à une augmentation des taux de réussite. C'est ce que l'on appelle le taux d'élucidation. En 1983, il était de 40,40 %, ce qui est le meilleur résultat depuis 1974. Il faut le souligner car c'est une bonne nouvelle pour nos concitoyens, c'est dissuasif pour les malfaiteurs, et cela motive d'autant les personnels de police.

UNITÉ

FUT DO3

1985 MARS 10

BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITE

FR 117 DO 4 1985 MARS

**— Parlons de la décentralisation. La gauche comptait sur cette réforme pour — entre autres — dynamiser les activités locales, l'initiative économique, par exemple. Comment appréciez-vous les premiers résultats des réformes votées depuis 1982 ?**

— Pendant des années, le parti socialiste a émis des propositions visant à la décentralisation. En vain. Aucune de ces propositions n'a jamais été mise à la discussion à l'Assemblée nationale. La plupart des textes concernant la décentralisation ont été votés entre 1982 et 1984. Où en sommes-nous ?

Vingt-deux lois et plus de cent soixante-dix décrets consacrent pour l'instant cette réforme de structure. Plus de cinquante décrets doivent encore être pris dans les deux ans qui viennent pour appliquer concrètement et parfois retoucher les règles administratives concernant, notamment, les personnels afin d'instaurer une véritable fonction publique locale, garantie de la qualité et de la diversité du recrutement pour l'accès aux responsabilités administratives locales.

**— Oui, mais la décentralisation est-elle sensible pour les gens ?**

— Nous sommes dans une période transitoire, où nombreux sont ceux qui ont tendance à voir plutôt les contraintes ou certains inconvénients de la décentralisation que les avantages démocratiques qui vont se révéler au fil des années.

Les élus, eux, voient parfaitement les conséquences de la décentralisation : le pouvoir local n'est plus à Paris. Il n'est plus entièrement entre les mains du représentant de l'Etat dans le département. Mais dans l'opinion, cette mutation n'est pas encore tout à fait perçue. Je suis sûr pourtant que, dans quelques années, tout le monde aura oublié l'extraordinaire centralisation de l'administration pendant un siècle. Et aux pouvoirs des élus viendra s'ajouter celui des électeurs. Ils auront appris à juger, à participer ainsi un peu plus à la vie locale. De

telles réformes demandent du temps pour passer dans les moeurs. Lorsque c'est fait, plus personne ne comprend comment durant si longtemps on a pu se passer de l'amélioration qu'elles apportent.

D'ailleurs, pour favoriser et peut-être accélérer cette évolution, on doit prolonger la réforme actuelle à la fois vers les élus et vers les citoyens. Pour les premiers, je pense bien sûr aux mesures favorisant les conditions d'exercice de leur mandat, garanties d'emploi, indemnisation, mais aussi formation. Pour les seconds, nous devons être attentifs à établir une véritable transparence de la vie locale, notamment par des règles de fonctionnement plus démocratiques pour les assemblées élues qui, partout, fassent une place à tous les courants pour que se noue le dialogue qui est la finalité véritable de la décentralisation.

**— Si la décentralisation fait son chemin, vous parlez de déconcentration. Qu'est-ce que c'est ?**

— Déconcentrer, c'est donner plus de pouvoir au représentant de l'Etat dans le département. Donc,

moins de pouvoir aux directions et aux sous-directions des administrations centrales et des ministères.

Pour que la décentralisation puisse réussir, il faut que les élus, qui ont plus de pouvoir dans leurs communes ou dans leur département, trouvent en face d'eux des fonctionnaires qui aient plus de pouvoir de décision, qui aient moins besoin d'en référer à Paris. Ainsi, pour renforcer cette capacité de discussions au niveau local entre les élus et le représentant de l'Etat, les chefs de services extérieurs comme l'équipement, l'agriculture ou l'action sociale ont été placés directement sous les ordres des commissaires de la République avant de relever de l'autorité de leur ministère de tutelle. Les commissaires de la République sont donc les représentants, dans chaque département du Premier ministre et de chacun des ministres. Les commissaires de la République en ont conscience et en mesurent l'intérêt et l'efficacité pour la politique du gouvernement. Les représentants des admi-

nistrations centrales en ont également conscience, mais n'y prennent pas un goût démesuré. C'est une des difficultés de la réalisation de la déconcentration, qui va se marquer particulièrement dans le domaine économique.

**— Parlons de politique si vous le voulez bien. La sécurité était au cœur des dernières campagnes électorales, surtout du fait de l'émergence d'une extrême droite organisée. Pensez-vous qu'il en sera de même cette année et en 1986 ?**

— Jusqu'à présent, c'est aussi de politique que l'on a parlé ! La sécurité ou la décentralisation, c'est aussi, c'est d'abord de la politique. Si vous voulez parler des élections, je constate qu'à peu de jours du scrutin cantonal la campagne ne semble pas dominée par les thèmes sécuritaires. Pourquoi ? Si ce thème est déjà un peu moins exploitable par la droite et l'extrême droite c'est, tout simplement, parce que la politique mise en

place dans ce domaine atteint, lentement mais sûrement, les objectifs fixés. Les Français y sont sensibles. Et la droite y perd un « argument ».

Pourtant, si, par malheur, il arrivait demain un événement grave bouleversant l'émotivité de nos concitoyens, il est vraisemblable que la droite et l'extrême droite chercheraient à l'exploiter au maximum. Cela il faut le savoir. Et avoir assez de nerfs et d'arguments pour y faire face.

**— Lors d'une émission de télévision récente, vous avez choisi de parler de liberté, ce qui n'est tout de même pas la tradition des ministres de l'Intérieur. Or, certains experts en communication expliquent que, sur le plan de libertés, la gauche n'est pas crédible. Qu'en pensez-vous ?**

— Les mesures élargissant le champ des libertés qui ont été prises ces dernières années étaient tellement attendues que nombreux sont ceux qui ont oublié que ces libertés n'existaient pas avant le 10 mai 1981 !

ENT DOS

1955 MAARS 10

BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITE

Le droit syndical a été élargi, le code du Travail a été profondément amélioré. Les juridictions d'exception ont été supprimées, des lois liberticides ont été abrogées... Dans un article très intelligent publié il y a déjà deux ans, Jean-Denis Bredin expliquait qu'on attend tellement plus du côté de la justice et de la liberté de la part de la gauche qu'elle ne satisfera jamais, quoi qu'elle fasse, l'aspiration à la liberté... Mais ce qu'elle a fait, il faut le rappeler. Et dire ce qu'elle fera. Quant à l'avis de « certains experts en communication », êtes-vous sûr qu'il est désintéressé ?

*— Vous parlez, dit-on, sur la victoire de la gauche aux élections de 86. J'aimerais que vous étayiez cette certitude.*

— Je ne parle jamais en politique. Je me souviens que, deux jours avant les législatives en 1978, bon nombre de responsables de droite étaient consternés parce qu'ils se pensaient battus, et que bon nombre de militants de gauche étaient euphoriques parce qu'ils croyaient la gauche gagnante. Elle n'a pas gagné. A l'époque, tout comme aujourd'hui, je n'ai pas fait de paris. Je ne fais pas de prévision non plus. J'agis.

Ce que je veux rappeler, c'est que l'opinion évolue. Rapidement parfois. Et surtout que l'on n'a pas la même attitude lorsque l'on juge et lorsque l'on choisit. Aujourd'hui, une partie de l'opinion peut juger que le gouvernement n'a pas atteint tous les objectifs qu'il s'était fixés. Mais que fera l'opinion au moment de choisir ? Entre un gouvernement de droite que les Français n'auront pas encore oublié et un gouvernement de gauche qu'ils commenceront à bien connaître, la comparaison, à mon avis, tournera à l'avantage de la gauche.

De plus, les Français se détermineront également en fonction de ce qu'on leur proposera pour l'avenir. Or, ce que l'on sait des programmes de la droite est plutôt inquiétant et lorsque l'on n'en sait rien — parce que certains d'entre eux déclarent qu'ils ne feront pas de programme — ce n'est pas plus

rassurant. Voilà pourquoi je pense que si elle évite de se démoraliser et si elle se rassemble, la gauche a des chances de remporter en 1986 une victoire permettant de parachever l'œuvre commencée pendant la première législature.

**(Propos recueillis par  
STEPHEN GERE)**